



SECTION DU CHU DE NANTES
S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

LA CFDT DU CHU DE NANTES SE POSITIONNE POUR LA CONSTRUCTION DE L'ILE DE NANTES

Par ce communiqué de presse la section CFDT du CHU de Nantes redonne son avis en faveur de la construction de l'île de Nantes.

Ce nouvel outil de soins est pour nous la possibilité unique de donner à l'hospitalisation publique toute la place qu'elle mérite sur la place Nantaise. Dans un secteur ultra concurrentiel, les bâtiments de l'Hôtel Dieu et de Laennec apparaissent « bien pauvres » vis-à-vis de ce que proposent les cliniques privées implantées sur le même territoire. En effet, les standards d'hôtellerie comme la chambre seule, de confort comme un cabinet de toilette doté d'une douche pour chaque chambre ne sont pas envisageable dans les bâtiments actuels. La vétusté des établissements (prêt de 40 ans pour l'un et plus 50 ans pour l'autre) est visuellement là pour le rappeler.

Principal risque : la médecine à deux vitesses

Sans la construction rapide du nouvel hôpital, le risque de voir une médecine à deux vitesses se développer s'accroît terriblement. Il y aurait d'un côté les personnes en capacité de se faire soigner dans des cliniques vendant des prestations supérieures et les autres... qui ne pourraient se contenter que d'être pris en charge dans une structure obsolète... pour la CFDT, il n'est donc pas envisageable d'être contre ce projet de construction qui aurait pour but d'accroître les inégalités. Nous rappelons d'ailleurs que la vocation de l'hôpital public est d'accueillir tous ceux qui le nécessitent... sans aucune distinction... à l'inverse, de la vocation d'une clinique privée qui est d'accueillir tous ceux qui peuvent payer pour se faire soigner.

L'importance de posséder un outil performant dans le secteur public est donc incontournable, les dizaines de milliers de personnes qui sont pris en charge chaque année par notre établissement sont également dans cette attente.

Opposants et opposition

Outre le fait de son implantation en centre-ville qui n'est qu'une décision politique, la CFDT ne peut permettre aux opposants de considérer le projet de l'île de Nantes comme trop cher ou encore inutile. En effet, la 6^{me} ville de France qu'est Nantes, est une métropole dont le grossissement de la population s'accroît d'avantage chaque année et dont les besoins en matière de santé vont croissants.

S'opposer à la construction d'un hôpital, comme le font la droite locale, la France Insoumise, la CGT... ou encore GAELA c'est ne pas prendre en compte les conditions de travail dégradées des salariés du CHU de Nantes et encore moins les conditions d'accueil des patients qui se font dans des locaux parfois hors d'âge.

Pour la CFDT, les opposants confondent entre les besoins d'une politique publique d'avoir un nouvel hôpital et l'opposition politique qui est la posture qui consiste à être contre tout projet pour n'importe quel prétexte quand on s'enferme idéologiquement.

La politique des chiffons rouges qui réunit les opposants au projet Ile de Nantes n'aura pour conséquence que d'appauvrir le secteur public s'ils venaient à faire annuler ce projet et ils devraient alors en assumer la pleine responsabilité.

Solution alternative au projet Ile de Nantes

Il n'existe à l'heure actuelle aucune alternative pour la reconstruction du nouveau CHU à Nantes : Les centaines de salariés (ingénieurs, techniciens, administratifs soignants...) qui travaillent quotidiennement sur ce dossier depuis plusieurs années ne comprendraient pas que l'on arrête tout.

Indirectement, il en serait de même pour l'ensemble des agents du CHU de Nantes qui vivent depuis 10 ans dans des contraintes budgétaires pour trouver les moyens nécessaires de bâtir ce qu'on leur a promis et qui devraient améliorer leurs conditions de travail.

S'il fallait repartir sur un nouveau projet, le retard qu'on prendrait mettrait en péril l'hospitalisation publique et aucun axe d'amélioration des conditions de travail ne seraient possible pendant au moins une nouvelle décennie.

Opportunité pour l'emploi et pour l'économie locale

La ville de Nantes, peut-elle se passer d'un chantier à prêt d'un milliard d'euros ? Les travailleurs et les artisans locaux ont déjà une partie de la réponse quand on les questionne...

Ce chantier qui s'ouvrira dès la validation du permis de construire permettra à l'économie locale de produire des milliers d'heures de travail pour le secteur du bâtiment et de l'industrie occasionnant des embauches durables pour les salariés de ces entreprises... ce grand chantier favorisera donc à lutter contre le chômage qui repart à la hausse dans le bassin nantais.

Le GHT 44 / 13 établissements complémentaires à l'Ile de Nantes

Afin de répondre au plus près aux besoins de la population et à la prise en charge ambulatoire, le GHT 44 qui est composé de 13 établissements réparti sur tout le département permettra d'accueillir des patients à proximité de leur domicile. Une fois la prise en charge aigue traitée au CHU, les patients retourneront soit à leur domicile ou soit partiront vers des lieux de convalescence adaptés à proximité de chez eux... le dimensionnement du nouvel hôpital (1384 lits et places) n'est donc en rien un retour en arrière puisqu'avec les établissements du GHT 44, nous aurons à disposition des centaines de lits de SSR (Soins de Suite et Réadaptation)... ce qui aura pour conséquence de sécuriser le flux des patients.

Les contreparties que veut la CFDT

Une plus grande part de financement de l'Etat sur le projet (actuellement 225 millions d'euros sont garantis par l'Etat et 728 millions par le CHU de Nantes sur le mode de l'autofinancement soit 953 millions de financement total).

La gratuité des transports en communs (TAN et BICLOO) afin de répondre aux besoins des agents, aux inconvénients du regroupement sur un seul site et à la nécessité de vivre dans un environnement sain et sans pollution, afin d'assurer à la population un rôle de veille car tous les agents du CHU de Nantes sont formés aux gestes de soins d'urgence.

L'accès à des crèches avec horaires atypiques pour répondre aux besoins des agents commençant tôt le matin (6h30) et terminant tard (21h15). Cette demande devra surtout prendre en compte les difficultés des familles monoparentales qui sont nombreuses au CHU de Nantes.

La réduction des inégalités comme le prix des repas à 2 euros pour les agents les plus mal rémunérés (dont l'indice de rémunération est égal ou inférieur à 325 ce qui correspond au SMIC)

La mise en place pour chaque salarié d'une mutuelle santé et d'une prévoyance (seule la fonction publique n'a pas d'obligation d'apporter à ses salariés cette protection au contraire des salariés du privé).

Section syndicale CFDT du CHU de NANTES :

☎ : 02 40 .08 45 20 (Fax : 02 40 08 49 36)
Adresse mail : bp-cfdt@chu-nantes.fr